



Séance du 04/07/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Votre sécurité, notre priorité*

Délibération n° : 305

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 160621

Direction en charge : Police et Sécurité Civile Municipales

Objet : Installation de caméras de vidéoprotection aux abords de 3 collèges : Claude Fauriel, Jules Vallès et Gambetta. Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 24/06/2016

Compte rendu affiché le : 05/07/2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra CUSTODIO, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK, M. Patrick NEYRET, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON (Présent de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE (Absent de la question 1 à la question 29 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raphaëlle JEANSON (Absente de la question 1 à la question 8 du projet de l'ordre du jour.), Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC

Absents-Excusés :

M. Paul CORRIERAS (pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME) M. Maurice VINCENT (pouvoir à M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE) M. Florent PIGEON (pouvoir à Mme Myriam ULMER)

Absents :

Politique : *Votre sécurité, notre priorité*

Délibération n° : 305

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 160621

Direction en charge : Police et Sécurité Civile Municipales

Objet : Installation de caméras de vidéoprotection aux abords de 3 collèges : Claude Fauriel, Jules Vallès et Gambetta. Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Afin d'assurer la sécurité des collèges et notamment ceux dénommés Claude Fauriel, Jules Vallès, Gambetta situés à Saint-Étienne, un système de vidéoprotection y sera installé.

□ **Motivation et Opportunité :**

Le Conseil Départemental prendra à sa charge une partie des coûts concernant les installations, soit pour cette opération 50 833 € Cet accord donnera lieu à la signature d'une convention entre les 2 parties.

□ **Contenu :**

La présente convention fixe les règles de participation financière du Conseil Départemental de la Loire aux prestations d'installation de 3 caméras de vidéoprotection aux abords des collèges Claude Fauriel, Jules Vallès, Gambetta situés à Saint-Étienne.

A ce titre, la participation du Conseil Départemental de la Loire pour cette réalisation est de 50 833€TTC, montant qui sera versé à la Ville de Saint-Etienne.

La présente convention prendra effet le jour de sa signature par les deux parties, et compte tenu de l'installation des dites caméras sur les bâtiments du conseil départemental, sera tacitement reconduite jusqu'au terme d'exploitation du système de vidéoprotection.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Étienne

□ **Point Financier :**

o Coût total investissement TTC : 68 507,26 €
Recette : 50 833 €

dont TVA :

o Coût total annuel fonctionnement TTC :

dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement	17 674,26€	50 833€				
Fonctionnement						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à solliciter la participation financière du Conseil Départemental de la Loire d'un montant de 50 833 € au nom de la commune,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer la convention en annexe de la présente délibération et les actes de gestion afférents à cette demande de participation.

Décision : Proposition adoptée

Résultat du vote : 51 voix pour, 7 voix contre, 0 abstention(s)

Imputation budgétaire

BP 2016- chapitre 21 article 2188

BP 2016 - chapitre 13 article 1313

**Pour Extrait,
Pour le Maire,
l'Adjoint délégué**

Claude LIOGIER